



Participation du public - Synthèse des observations et des propositions

→ **Projet d'arrêté rendant obligatoire la délibération n°2025-B11 portant réglementation de l'usage de la senne danoise et de la senne écossaise (et autres engins assimilés) dans les eaux du ressort du CRPMEM Nouvelle-Aquitaine**

→ **Projet d'arrêté rendant obligatoire la délibération n°2025-B12 relative à la fixation des conditions d'attribution de la licence encadrant la pêche à la senne danoise et écossaise (et autres engins assimilés) dans les eaux de Charente-Maritime, licence dite « senne danoise Charente-Maritime »**

- Références : article L. 914-3 du code rural et de la pêche maritime - articles L. 123-19-1 à L. 123-19-7 du code de l'environnement.

Les projets d'arrêtés mentionnés *supra* ont été soumis à la consultation du public du 12 septembre 2025 au 2 octobre 2025. Les projets d'arrêtés, la délibération, la note de présentation ainsi que les modalités de la consultation étaient consultables sur le site internet de la Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique.

Les observations du public pouvaient être reçues par voie électronique, à partir du lien proposé, ou par voie postale au siège de la DIRM SA.

I-Décompte des observations reçues

A l'issue de cette consultation, aucune observation écrite n'a été reçue, ni par courrier postal, ni par voie électronique.